



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
À L'OCCASION DE L'ATTRIBUTION À L'UNESCO
DU PRIX DE LA PAIX «PAPE JEAN XXIII»***

Samedi 30 novembre 1974

*Messieurs les Cardinaux,
Messeigneurs,
Mesdames et Messieurs,*

Nous sommes d'autant plus heureux et honoré de votre présence, d'autant plus reconnaissant de vous avoir non seulement comme spectateurs, mais comme témoins actifs du geste que nous venons d'accomplir, que cette Audience revêt pour nous une signification particulière, bien plus précieuse selon nous que le prix lui-même, dont la valeur, en vérité, est plus symbolique que substantielle. En mémoire de notre vénéré et regretté prédécesseur Jean XXIII et dans son esprit, nous avons remis ce prix, consacré à la promotion de la Paix, à l'UNESCO, c'est-à-dire à l'organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture, dans la personne des deux illustres Directeurs de cette désormais célèbre et méritante institution mondiale, le Directeur sortant et son successeur. Le premier, Monsieur René Maheu, nous est bien connu. Durant les douze années pendant lesquelles il a exercé ses hautes fonctions, nous avons eu l'occasion de le rencontrer personnellement, de l'écouter au cours de conversations fructueuses sur des thèmes d'intérêt commun, d'admirer l'ampleur et la noble inspiration de son activité; le second, Monsieur M'Bow, est le bienvenu: ancien ministre de l'Instruction Publique dans son pays, le Sénégal, il donne le témoignage apprécié et attendu, dans le contexte de la civilisation internationale, de l'originalité foncière et de la maturité culturelle du jeune et grand continent africain.

La signification particulière de la remise de ce prix nous semble provenir de la rencontre de deux organismes, le Siège Apostolique et l'UNESCO sur le chemin de la Paix. Suivant l'un et l'autre leur propre itinéraire, voici qu'ils se retrouvent pour célébrer ensemble ce très haut idéal, la Paix, qui apparaît toujours davantage comme un phare orientant la civilisation.

Que le Siège Apostolique soit orienté d'une manière originale, connaturelle et constitutionnelle à la promotion de la Paix dans le monde, ne peut être un objet d'étonnement pour personne, pensons-nous, si l'on se rappelle d'où l'Eglise catholique et son centre, «principe et fondement perpétuel et visible» de son unité, tirent leur élan. Ils le tirent en effet du Christ, dont la venue en ce monde fut saluée par l'annonce céleste de la Paix, d'une Paix nouvelle. Cette Paix, en rapport fécond et inépuisable avec une Paternité divine transcendante, est fondée sur le principe messianique, paradoxal mais désormais invincible, d'une fraternité universelle. Elle s'affirme et se régénère sans cesse au souffle mystérieux et ineffable, mais souverainement humain, d'un Esprit qui permet aux langues les plus diverses de s'exprimer et de se comprendre dans une conversation amicale et cordiale. Telle est, on le sait, la manifestation de l'Eglise catholique dans le monde: réalité ancienne et dynamique, elle se sent doublement appelée à se montrer vivante et présente. Le premier appel lui vient de sa propre histoire: au cours du récent Concile, elle a repris une conscience plus vive de sa vocation originelle à être maîtresse de Paix universelle; il ne faut pas tarder à proclamer celle-ci aux hommes, parce qu'ils sont tous membres d'une même famille, l'humanité. Le second appel provient de l'anxiété que les hommes eux-mêmes éprouvent lorsqu'ils doivent résoudre le problème capital de vivre ensemble dans le monde, en une harmonie concordante et organique: cette vie ensemble a d'autant plus besoin d'un effort inlassable de mise en œuvre que, d'une part, la maturité de son progrès démontre la logique et la nécessité de la Paix, comme le caractère criminel et absurde de la guerre, et que, d'autre part, demeure toujours instable et fragile la «tranquillitas ordinis» qui justement définit la Paix.

La Paix, disions-nous, est nécessaire; la Paix est possible; voilà en quelque sorte des dogmes humains qui finalement résultent, à l'évidence, de la Religion dont l'Eglise tire sa raison d'être.

La Paix, surtout depuis les Messages de Noël du Pape Pie XII et l'Encyclique *Pacem in terris* du Pape Jean XXIII, est donc devenue le programme de notre présence apostolique dans le monde; et la voix avec laquelle nous l'annonçons veut être d'autant plus claire et persuasive, que cette présence est plus libre et dégagée de toute entrave dans ses rapports avec le monde, même dans le jeu toujours renaissant, fébrile et contrastant des intérêts humains. Etranger que nous sommes et que nous devons être à l'ordre temporel et politique, nous osons, tel un humble prophète et un poète persuasif, faire de la Paix notre habituelle salutation cordiale à vous tous, hommes de la terre: la Paix soit avec vous!

Et voici alors la rencontre. C'est une rencontre à un niveau idéal très élevé. Et c'est précisément à cette hauteur idéale que nous avons rencontré l'UNESCO, par notre adhésion et notre admiration pour le principe sur lequel se fonde et dont dérive son activité multiforme et prévoyante, c'est-à-dire que «La Paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité».

Mais disons-le tout de suite: lorsque la rencontre d'aujourd'hui a été fixée, on ne prévoyait pas l'événement qui a ému ces jours-ci une si grande partie du monde de la culture, à savoir certaines

délibérations de la récente Conférence générale de l'UNESCO. Nous voici alors par surprise en face d'un fait qui trouble dans l'opinion publique la sérénité de cet heureux moment. C'est pourquoi nous exprimons d'autant plus le souhait que ce cas imprévu puisse trouver une solution rapide, confiant comme nous le sommes dans le commun désir de justice et de paix des parties en cause. Et nous le souhaitons en pensant que les premiers à s'en réjouir seront les premiers à s'en réjouir seront les hôtes illustres que nous avons aujourd'hui l'honneur de compter parmi nous, les Dirigeants, et donc les représentants de l'UNESCO, à cause du caractère universel et pacifique de cette Organisation et, comme on l'a dit, de l'esprit de tolérance qui est le sien, étrangère qu'elle est aux compétitions politiques et toujours cohérente avec ses buts propres, pédagogiques, scientifiques et culturels, comme en témoigne son intérêt pour les valeurs historiques, artistiques et religieuses d'un territoire qui est pour nous tous très cher et sacré.

Et nous voici ramenés par cette évocation - à laquelle il faudrait joindre avec une mention spéciale le rappel par exemple des interventions de l'UNESCO en faveur de la Nubie et de Venise -, nous voici ramenés, disions-nous, aux mérites authentiques de l'activité de l'UNESCO en faveur de la paix, non seulement en ce qui concerne des lieux géographiques, mais, et bien davantage encore, des situations morales, dans lesquelles les besoins de l'humanité réclament et reconnaissent comme sage et providentielle l'œuvre de cette grande institution qui vise, nous le savons, la promotion de l'éducation, de la science et de la culture: qu'il suffise de citer la campagne mondiale en faveur de l'alphabétisation.

Mais de ces mérites de l'UNESCO, qui la qualifient aussi à notre regard avide de rencontrer dans le panorama humain les signes des efforts œuvrant pour la Paix, il a déjà été abondamment parlé par notre zélé collaborateur, Monseigneur Giovanni Benelli, ancien Observateur du Saint-Siège auprès de l'UNESCO, qui s'est rendu récemment à Paris pour annoncer à la Conférence générale de l'UNESCO réunie en Assemblée plénière, l'attribution du Prix de la Paix, qui porte le nom du Pape Jean XXIII, précisément à l'UNESCO, en reconnaissance de son œuvre. Vous n'êtes certainement pas sans en avoir tous recueilli vous-mêmes l'écho.

On pourrait donc penser que tout ce qui a été dit - au moins à grands traits - suffit à justifier notre geste amical: ce que vous êtes par rapport à la Paix, vous les illustres et valeureux représentants de l'UNESCO ce que vous faites et ce que vous avez déjà accompli en sa faveur, tout cela mérite à nos yeux reconnaissance et donc que vous soit décerné le prix portant le nom de notre éminent et vénéré Prédécesseur, le Pape Jean XXIII. Non seulement son nom nous autorise à considérer votre passé et votre présent pour le trouver digne de vous conférer cette distinction significative, mais ce nom béni nous incite en outre à regarder plus loin, à voir votre avenir, qui constitue pour nous et pour ceux qui vous connaissent une promesse tout aussi digne de félicitations et d'encouragements que le sont les années déjà écoulées. Vous êtes un motif d'espoir pour la Paix de l'humanité et de la civilisation futures: la charte constitutive de votre Organisation en témoigne. Vous êtes projetés, tels des hérauts de Paix, dans l'histoire future. Vous faites de l'éducation, de la science et de la culture, des éléments de poids et d'une importance étonnante pour la fusion

spirituelle et universelle des peuples. La politique, que vous laissez à d'autres organismes le soin de promouvoir - spécialement à l'ONU, dont vous tirez inspiration et force pour votre entreprise - réussira, nous l'espérons, à établir une cohésion pacifique, des relations juridiques et économiques organiques, une cohabitation équilibrée et ordonnée entre les Nations; oui, mais vous cherchez à former une communion, vous travaillez pour la fraternité des peuples sur la terre. Vous essayez de donner une pensée commune à l'humanité; vous vous faites les promoteurs d'une sociologie uniforme de la culture; vous rendez possible un langage civil identique entre les hommes. «L'UNESCO - écrit Monsieur Maheu - est une entreprise d'organisation de rapports internationaux concernant les activités de l'esprit en vue de promouvoir les droits de l'homme et de concourir à l'établissement d'un régime de paix juste et durable» (Cfr. *Dans l'esprit des hommes*, UNESCO, 1971, p. 313). En agissant ainsi, vous accomplissez un travail de sensibilisation silencieuse mais prodigieuse des esprits, qui semblent par ailleurs, à cause du progrès même de la civilisation, s'armer psychologiquement et techniquement pour une guerre formidable et apocalyptique, qui ne devrait jamais éclater mais qui, hélas, demeure encore possible et terriblement plus facile. Vous dissipez, pour votre part, le cauchemar d'une aussi déplorable et impensable fatalité. Vous rendez plus serein l'horizon de l'histoire à venir, vous redonnez aujourd'hui la Paix au monde en la lui assurant pour demain.

Est-il un mérite plus grand dans le concert des peuples? Et peut-il y avoir un titre meilleur pour rapprocher votre organisme du nôtre qui s'appelle assemblée de frères? Telle est en effet l'étymologie du nom même de l'Eglise, et nous espérons et nous œuvrons de toutes nos forces pour qu'elle le soit en réalité. Notre chemin est-il parallèle au vôtre? Oui, sur des plans divers, en cet instant, nous le constatons. Parallèle, dans le sens de l'indépendance réciproque, de la communauté respective de finalité, et, nous pouvons aussi le dire, dans l'heureuse possibilité de s'intégrer l'un l'autre à certains moments, sans se confondre. Notre religion est une religion de Paix. Votre œuvre est une œuvre au service de la Paix.

Nous concluons sur cette observation pour expliquer la raison de ce Prix qui veut avoir, malgré sa modestie au regard de la cause à laquelle il est destiné, une haute signification, comme une réminiscence biblique, celle de la célébration d'une idée-lumière, d'une idée-force, la Paix; celle de la proclamation d'un devoir impérieux et universel, la Paix; celle de l'annonce d'une espérance positive et ineffable, la Paix.

Permettez-nous par conséquent de laisser la parole à celui dont ce prix porte le nom bon et prophétique, au Pape Jean XXIII, qui dans son Encyclique *Pacem in terris* nous a donné comme en testament cet avertissement: «A tous les hommes de bonne volonté incombe une tâche immense, celle de rétablir les rapports de la vie en société sur les bases de la vérité, de la justice, de la charité, et de la liberté: rapports des particuliers entre eux, rapports entre les citoyens et l'Etat, rapports des Etats entre eux, rapport enfin entre individus, familles, corps intermédiaires et Etats d'une part et communauté mondiale d'autre part. Tâche noble entre toutes, puisqu'elle consiste à faire régner la paix véritable, dans l'ordre établi par Dieu» (AAS 55, 1963, pp. 301-302).

Le diplôme pontifical signée du Pape Paul VI

Nous sommes heureux de conférer à l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, le Prix de la Paix Jean XXIII, en présence du Corps diplomatique et des représentants de la Curie romaine, comme témoignage de la haute estime et de l'encouragement du Saint-Siège et en mémoire du Pape Jean XXIII, l'auteur de l'encyclique «Pacem in terris», et l'œuvre de paix, qui Nous tient tant à cœur à Nous aussi, l'UNESCO apporte en effet une contribution remarquable comme en témoignent son but de resserrer la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité, dans le respect des droits de tous, son engagement à promouvoir l'éducation et la culture chez tous les peuples sans distinction, dans un esprit de compréhension, de coopération et de rapprochement internationaux, ses multiples efforts pour susciter réflexions et résolutions en faveur de la paix, pour faciliter la libre circulation de l'information, pour encourager l'entraide culturelle et les échanges entre tous les hommes. En reconnaissant le haut mérite de ceux qui y apportent leur concours avec dévouement et compétence, Nous formons des vœux fervents pour que se poursuive et se développe cette grande œuvre, avec l'adhésion de la multitude des hommes de bonne volonté.

Cité du Vatican, le 30 novembre 1974.

PAULUS PP. VI

*AAS 66 (1974), p.704-709.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. XII, p.1142-1147.

L'Osservatore Romano, 1.12.1974, p.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.49 p.1, 5.

La Documentation catholique n°1666, p.1062-1064.